

« Donizetti et la France 1830-1914 »

En 2002, l'auteur de ces lignes a présenté un diplôme d'études approfondies (DEA) consacré à « Donizetti et la France 1830-1914 » à l'Université de Versailles-Saint-Quentin sous la direction des historiens Jean-Yves Mollier et Jean-Claude Yon. Ce travail se prolonge actuellement par la préparation d'une thèse de doctorat sur le même sujet. Notre étude sur Donizetti et la France entend prendre en compte ces relations non seulement du vivant du compositeur mais aussi dans sa postérité ; elle revêt de ce fait des aspects divers. En effet, Gaetano Donizetti est un personnage à la fois riche et complexe dans sa relation à la France. Il s'inscrit dans une époque où l'opéra est au cour des distractions de la bonne société française, où la musique est présente non seulement au théâtre mais aussi dans les salons, une époque où, à côté des œuvres lyriques, les compositeurs doivent sacrifier au genre de plus en plus en vogue de la romance, un temps également où la critique musicale se montre particulièrement ingrate envers les compositeurs, n'accordant, le plus souvent, ses faveurs qu'aux interprètes.

De plus, la relation de Donizetti avec la France s'inscrit dans une époque où Paris est la grande capitale culturelle. Par conséquent, cette ville doit occuper une place centrale dans la carrière de tous les compositeurs qui aspirent à la reconnaissance internationale, et Donizetti ne fait par exception à cette règle générale. A la faveur de la retraite (et du soutien) de Gioacchino Rossini ainsi que de la disparition prématurée de Vincenzo Bellini, son principal concurrent, la place de Donizetti dans le panorama musical français a été, pendant un temps, considérable. Il a été admiré et honoré par la France qui lui accorde notamment le titre de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Mais, son talent, ou à défaut, son succès, lui a suscité des inimitiés, sinon des haines. On ne peut pas ne

pas citer l'agacement d'Hector Berlioz face à ce compositeur italien qui, en 1840, monopolise pour faire jouer son œuvre, tous les grands théâtres parisiens au détriment des compositeurs français. Après ces années d'une grande richesse, l'oubli dont il a été la victime en France pendant plusieurs décennies reste un sujet largement vierge, à la fois passionnant à défricher et difficile à cerner. Il faut, en effet, situer cet oubli dans le temps, en déterminer l'ampleur et les motivations, qui apparaissent fort diversifiées et tiennent aussi bien à Donizetti lui-même qu'à des circonstances indépendantes de sa musique ; il est vrai qu'on lui reprochait déjà de son vivant de faire un usage immodéré de sa facilité à composer, habitude exploitée par le Charivari pour son Panthéon mais il ne faut pas négliger non plus l'impact de l'évolution du goût du public, qui se tourne progressivement vers Giuseppe Verdi ou de Richard Wagner, deux compositeurs dont le succès ne cesse de croître.

La relation de Donizetti avec la France doit, par ailleurs, être située dans son contexte, celui où les compositeurs commencent, progressivement, à obtenir une reconnaissance de leur statut de créateurs, y compris les compositeurs étrangers. C'est en effet au cours du XIX^{ème} siècle que le principe des droits d'auteur pour les écrivains mais aussi pour les compositeurs s'affirme. On se souvient du caractère pionnier de la démarche d'Anténor Joly, directeur du Théâtre de la Renaissance lorsque, en 1839, à la suite des représentations en version française de *Lucia di Lammermoor* sur ce théâtre, il accorda à Donizetti des droits d'auteur que la loi ne lui imposait pas de verser, de même que de la surprise et de la reconnaissance de ce dernier exprimée dans une lettre qu'il lui adressa et que nous transcrivons ici :

« *Mon cher directeur,*

Je ne suis pas habitué à faire des phrases, mais je sens le besoin de vous dire que j'aimerais de rencontrer beaucoup de directeurs qui vous ressemblent, car vos procédés envers moi ont été empreints de la plus noble et de la plus prévenante amitié. Ainsi, le petit traité que je vous adresse, et qui ne contient que ce dont nous étions convenu, n'est fait qu'en vue des tiers, et surtout pour tirer un plus grand parti des éditeurs.

Soyez bien persuadé, mon cher Anténor, que vous trouverez en moi un véritable ami dans toute circonstance. (sic)

Votre Donizetti. »[1]

S'il est évident que les compositions de Donizetti doivent occuper la majeure partie de ce travail, sa vie privée retient également notre attention d'autant plus que l'on sait peu de choses au sujet de la vie qu'il mène à Paris, la plupart des auteurs ne l'évoquant que de manière allusive en laissant planer, pourtant, le soupçon d'un homme à la vie dissolue, en tout cas après la disparition de son épouse, accusation que Donizetti semble récuser dans certaines de ses lettres alors même que leur ton fait douter de

sa sincérité.

L'intérêt d'une étude concernant Donizetti et la France réside ainsi non seulement dans le vide qu'elle comble, mais également dans les différents aspects qu'elle permet d'aborder et qui tiennent plus à l'histoire de la société, des représentations et de la culture en France, puisque le cas particulier de Donizetti permet d'aborder des thèmes aussi divers que la place de la musique à Paris et dans la société parisienne, le goût du public français et, bien sûr, le rôle de Paris en tant que capitale culturelle, sans compter un lien possible avec la place des étrangers en France, par exemple. Donizetti nous ouvre toutes ces portes, nous ne devons pas les laisser fermées. Il s'agit en effet de ne pas laisser dans l'oubli un homme dont Mme de Bassanville disait : « *On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, parce qu'il donnait sans cesse l'occasion d'apprécier quelques-unes des belles qualités dont Dieu avait orné son âme.* » On le voit, le travail ne manque pas et notre thèse espère ouvrir de nombreuses perspectives à la recherche donizettienne.

Stella Rollet

[1] Zavadini, Guido, Donizetti: vita, musica, epistolario, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1948, p. 506. Lettre du 5 janvier 1840.